



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Les hameaux de Sours

À 10 km au sud-est de Chartres, en Beauce, Sours s'étend sur environ 3 300 hectares de plaines. Malgré leur apparente homogénéité, les **zones cultivées** peuvent présenter un intérêt biologique non négligeable. Ces cultures, bien qu'en majorité constituées d'une seule variété de plantes cultivées, peuvent être accompagnées de flore spontanée. Ce sont des plantes annuelles herbacées adaptées aux cycles des cultures céréalières et aux labours périodiques dénudant le sol. Il s'agit de **plantes messicoles** qui peuvent être observés depuis les chemins longeant les champs.

Les plus connues sont le coquelicot, le cirse des champs et la matricaire odorante. D'autres, plus rares, comme le bleuet, le chrysanthème des moissons ou le miroir de Vénus se rencontrent çà et là. Certaines sont devenues exceptionnelles ou ont presque définitivement disparu en raison des herbicides ; c'est le cas pour la nielle des blés.

Ces plantes produisent de grandes quantités de graines afin d'assurer leur reproduction : plus de 6 000 pour le bleuet, 50 000 pour le coquelicot ! Leurs graines sont exceptionnellement résistantes et peuvent rester longtemps en dormance en terre tout en conservant leur pouvoir germinatif. Un certain nombre de ces plantes sauvages possèdent des propriétés médicinales comme le bleuet, la matricaire odorante ou le coquelicot. Ressortez-donc vos recettes de grands-mères au retour de randonnée.

Au hameau de **Génerville**, des constructions gallo-romaines ainsi qu'un petit aqueduc ont été découverts en 1859. En chemin, jetez un coup d'œil à la petite chapelle restaurée dédiée à saint Jean.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Paris / Sours : **A 11 - RN 10** direction Chartres,
D 939 vers Sours (10 km au sud-est de Chartres)
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans, gare à Chartres (10 km)



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Sours,
Berchères-les-Pierres et Nogent-le-Phaye
Camping et hôtels à Chartres
Restaurants à Sours et Nogent-le-Phaye
Ravitaillement à Sours



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses déchets
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Office de tourisme

Place de la Cathédrale

28000 CHARTRES

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

SOURS
Beauce



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Les hameaux de Sours

Microbrasserie de Chandres

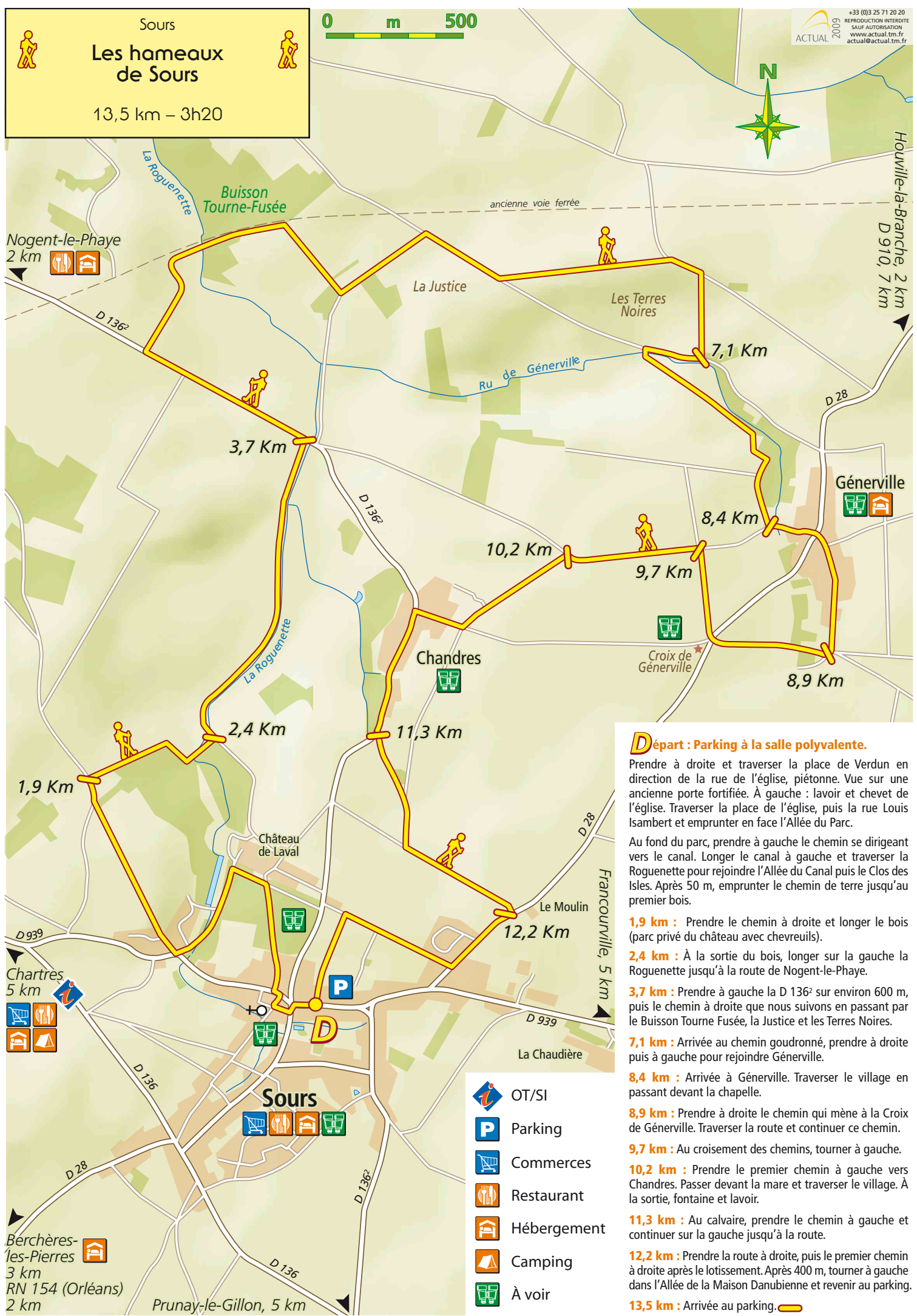
HORAIRES D'OUVERTURE :
Mercredi et Vendredi : de 18h30 à 20h00
Samedi : de 10h00 à 18h00
Le 1^{er} Dimanche du mois : de 10h00 à 18h00
(Vente et dégustation)

à 1h de Paris
(13,5 km – 3h20)

Map showing locations: Dreux, CHARTRES, Sours, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou, Eure, Loir.

© CDT 28

Sours
Les hameaux de Sours
 13,5 km – 3h20



Départ : Parking à la salle polyvalente.

Prendre à droite et traverser la place de Verdun en direction de la rue de l'église, piétonne. Vue sur une ancienne porte fortifiée. À gauche : lavoir et chevet de l'église. Traverser la place de l'église, puis la rue Louis Lambert et emprunter en face l'Allée du Parc.

Au fond du parc, prendre à gauche le chemin se dirigeant vers le canal. Longer le canal à gauche et traverser la Roguenette pour rejoindre l'Allée du Canal puis le Clos des Isles. Après 50 m, emprunter le chemin de terre jusqu'au premier bois.

- 1,9 km** : Prendre le chemin à droite et longer le bois (parc privé du château avec chevreuils).
- 2,4 km** : À la sortie du bois, longer sur la gauche la Roguenette jusqu'à la route de Nogent-le-Phaye.
- 3,7 km** : Prendre à gauche la D 136 sur environ 600 m, puis le chemin à droite que nous suivons en passant par le Buisson Tourne Fusée, la Justice et les Terres Noires.
- 7,1 km** : Arrivée au chemin goudronné, prendre à droite puis à gauche pour rejoindre Génomville.
- 8,4 km** : Arrivée à Génomville. Traverser le village en passant devant la chapelle.
- 8,9 km** : Prendre à droite le chemin qui mène à la Croix de Génomville. Traverser la route et continuer ce chemin.
- 9,7 km** : Au croisement des chemins, tourner à gauche.
- 10,2 km** : Prendre le premier chemin à gauche vers Chandres. Passer devant la mare et traverser le village. À la sortie, fontaine et lavoir.
- 11,3 km** : Au calvaire, prendre le chemin à gauche et continuer sur la gauche jusqu'à la route.
- 12,2 km** : Prendre la route à droite, puis le premier chemin à droite après le lotissement. Après 400 m, tourner à gauche dans l'Allée de la Maison Danubienne et revenir au parking.
- 13,5 km** : Arrivée au parking.

- OT/SI
- Parking
- Commerces
- Restaurant
- Hébergement
- Camping
- À voir

Chartres 5 km

Berchères-les-Pierres 3 km
 RN 154 (Orléans) 2 km

Prunay-le-Gillon, 5 km